

## PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

En entreprise, les occasions de prendre la parole sont nombreuses : réunion, séminaire, colloque... Elles sont le quotidien de tout professionnel. La communication orale en public est un exercice extrêmement exigeant et aborder son apprentissage, c'est se préparer à déclencher dans sa carrière une facilité d'expression afin de gagner en crédibilité et en confiance en soi.

Notre formation va vous permettre d'apprendre à vous exprimer avec aisance et à développer vos qualités d'orateur. Elle vous sera très utile au quotidien si l'on attend de vous que vous preniez la parole dans le cadre de votre projet professionnel.

### Objectifs

- Maîtriser les techniques d'expression orale pour s'exprimer clairement et avec aisance,
- Préparer une intervention orale tout en développant son assertivité professionnelle,
- Gagner en assurance et en pertinence,
- Gérer son trac, les techniques de la voix et de la posture, et s'adapter à des contextes différents.

**Public :** Tout public amené à prendre la parole devant un auditoire.

**Prérequis :** Aucun

### Formateur :

Consultant(e) J+ FORMATION  
(*Expert(e) en communication orale et écrite, en développement personnel, en coaching et accompagnement*).

**Tarif :** voir devis ci-joint

**Contrôle du suivi :** Les stagiaires émargent une Feuille de présence par demi-journée de formation, pour justifier de leur participation.

Le formateur signe également ces feuilles de présence ; à la fin de la session, il élabore un compte-rendu de formation.

**Durée :** 01 journée (07 heures)

**Délais d'accès :** variable entre 10 et 21 jours pour la mise en place d'une session.

### Moyens pédagogiques - Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques :

-Théorie : vidéo, power-point, supports, documentation, échanges...

-Pratique : approche méthodologique très vivante et complète avec différentes mises en situation autour d'exemples, de jeux de rôles et d'entraînements filmés...

### Evaluations

- Durant la session une évaluation des acquis est réalisée par le formateur.

- En fin de session, une évaluation à chaud est réalisée par les stagiaires (fiche à compléter) : elle concerne principalement le déroulement et le contenu de l'action de formation, ainsi que le degré de satisfaction à l'issue de cette action.

- Après retour des participants sur leur poste de travail et après mise en pratique des acquis, une évaluation à froid sera réalisée par le client commanditaire du projet.

### Modalité de validation des compétences

- Délivrance d'un Certificat de réalisation de la formation et d'une « Fiche de validation de compétences ».

**Support :** Un support de cours dématérialisé est remis à chaque stagiaire en fin de session.

**Accessibilités :** La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. La mise en place d'un accompagnement est proposée afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions : notre REFERENTE HANDICAP Joëlle Gruelles est chargée d'organiser leur accueil, et reste à leur disposition au 07 78 39 84 28 ou [jplusformation@hotmail.com](mailto:jplusformation@hotmail.com).